

# Rénovation thermique des villas cadres de l'Ecole polytechnique

## Règlement de la consultation (RC) (Commun aux 4 lots)

Consultation n°

MX24-027 ABCD

Date limite de remise des plis

**07/04/2025 à 15h00min**

Procédure de passation

**Procédure adaptée ouverte**

(Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique)

# 1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

## ■ Acheteur :

### Ecole polytechnique

Direction des Achats

Représentant : Laura CHAUBARD Présidente du conseil d'administration par intérim

Adresse : Ecole polytechnique

Route de Saclay

Palaiseau

91128 Palaiseau

Téléphone : 0169333230

## ■ Description de la prestation :

Le contrat porte sur les prestations suivantes : **Rénovation thermique des villas cadres de l'Ecole polytechnique.**

*Travaux de rénovation thermique des enveloppes et mise en place de pompes à chaleur du parc des villas cadres de l'école polytechnique*

Code CPV	Libellé CPV
45321000-3	Travaux d'isolation thermique
45421000-4	Travaux de menuiserie
45261420-4	Travaux d'étanchéification
45331000-6	Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

## ■ Caractéristiques principales du contrat :

 Objet du contrat	Rénovation thermique des villas cadres de l'Ecole polytechnique.
 Acheteur	Ecole polytechnique
 Type de contrat	Marché à tranches de travaux
 Structure	4 lots
 Lieu d'exécution	ÉCOLE POLYTECHNIQUE Route de Saclay 91128 Palaiseau Cedex
 Délai	12 mois
 Développement durable	Clause environnementale
 Pénalités de retard	Article 8.1 du CCAP
 Variation des prix	Fermes actualisables
 Nature des prix	Prix forfaitaires

■ **Allotissement et structure de la consultation :**

La consultation n'est pas décomposée en 4 lots :

N° lot	Objet du lot
1	Installation de chantier – Traitement des façades
2	Menuiseries extérieures - Stores
3	Étanchéité
4	Chauffage – Ventilation – Climatisation

La forme retenue pour l'exécution du contrat est à tranches en application des articles R2113-4 à R2113-6 du Code de la commande publique.

Les tranches concernent spécifiquement les lots 1, 2 et 4. Le lot 3 est passé en marché ordinaire.

• **Une tranche ferme :**

Pour les 4 villas individuelles en tenant compte du périmètre suivant : Menuiseries aluminium, ITE façade et toiture, ventilation, PAC, étanchéité.

• **Une tranche optionnelle :**

Pour les 2 blocs de villas jumelées en tenant compte du périmètre suivant : ITE façade et menuiserie aluminium.

■ **Délai d'affermissement :**

La tranche optionnelle est affermie dans le délai suivant :

Tranche	Délai d'affermissement
Tranche optionnelle	1 mois maximum à compter de la notification du marché

La décision d'affermir la tranche optionnelle sera notifiée au titulaire du marché par ordre de service. Le **délai de notification** de l'ordre de service prescrivant de commencer les prestations de la tranche optionnelle sera de **10 jours avant le début d'exécution des tranches optionnelles**.

## 2. DURÉE DU CONTRAT ET DÉLAIS D'EXÉCUTION

■ **Délais d'exécution :**

Le délai d'exécution des prestations de chaque lot est fixé à **12 mois dont 1 mois de période de préparation** à compter de la date de démarrage des travaux fixée par ordre de service.

■ **Calendrier détaillé d'exécution :**

Les prestations objet du contrat sont réalisées par le titulaire dans le cadre du calendrier détaillé fixé par ce dernier dans son offre.

Le calendrier doit respecter la contrainte suivante : Respecter la coordination entre les différents lots.

### 3. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

---

■ **Procédure de passation :**

Procédure adaptée ouverte (Articles L.2123-1 et R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

■ **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>.

■ **Dossier de consultation :**

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- RC
- ACTE D'ENGAGEMENT POUR CHAQUE LOT
- CCAP COMMUN AUX LOTS
- CCTP POUR CHAQUE LOT
- CADRE DE REPONSE TECHNIQUE POUR CHAQUE LOT
- PIECES GRAPHIQUES
- PLAN GENERAL DE COORDINATION
- RICT
- DPGF DE CHAQUE LOT
- RAPPORT DE REPERAGE AMIANTE AVANT REALISATION DE TRAVAUX DANS UN IMMEUBLE BATI

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres (initiale ou modifiée) des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

■ **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

■ **Communication et échanges d'informations par voie électronique :**

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>.

■ **Visite des lieux obligatoire :**

- Modalités de la visite des lieux :

**Madame Eugénie NAGY**

Conductrice d'opérations – Direction du Patrimoine Immobilier – Bureau travaux d'Entretien

Tel : 01 69 33 29 27 – 06 08 52 00 26

Mail : eugenie.nagy@polytechnique.edu

**Les visites sont prévues sur une période de trois semaines à raison de 1 jour par semaine ; les jeudis à 9h30, soit le 6 mars, le 13 mars et le 20 mars.**

Les détails pour le point de rendez-vous seront fournis avec la confirmation de la visite par mail aux demandeurs.

Une attestation de visite sera remise à l'issue de la visite.

En cas d'éventuelles questions, les candidats devront les formuler à l'issue de la visite par écrit sur la plate-forme des achats de l'Etat à l'adresse suivante [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr). L'ensemble des réponses aux questions sera transmis par écrit à l'ensemble des candidats.

## 4. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

■ **Réponse et groupement :**

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

■ **Variantes :**

Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

■ **Contenu des plis et conditions de participation :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Assurances	Les polices et attestations d'assurance en cours de validité dans le domaine objet du présent marché, spécifiant que l'entreprise est assurée pour les responsabilités qui découlent de son activité spécifique dans le cadre des prestations visées dans l'objet du présent marché et couvrant tous les risques dont elle pourrait être reconnue responsable dans les conditions du droit commun.
Chiffre d'affaires	Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
Déclaration du candidat (DC2)	Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC 2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)
Lettre de candidature (DC1)	Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)
Document unique de marché européen (DUME) du règlement européen n°2016-7 du 5 janvier 2016 relatif aux marchés publics	Au lieu de fournir les DC1 et DC2, le candidat peut fournir le Document unique de marché européen (DUME) du règlement européen n°2016-7 du 5 janvier 2016 relatif aux marchés publics

Moyens humains	Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
Moyens techniques	Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
Qualifications professionnelles	Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation) Certification QUALIBAT par lot (ou équivalent) : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Qualibat 7132 Isolation thermique par l'extérieur,</li> <li>➤ Qualibat 3512/3521 Fabrication et pose de menuiseries en aluminium,</li> <li>➤ Qualibat 3512 / 3513 Etanchéité de toitures en matériaux bitumineux,</li> <li>➤ Qualibat 5311 Installation de systèmes de ventilation,</li> <li>➤ Qualibat 523/5232 Installation de pompes à chaleur.</li> </ul>
Références Travaux	Liste des travaux exécutés (3 dernières années) avec attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants, montant, époque, lieu d'exécution et précision s'ils ont été faits selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
Attestation de visite	Attestation de visite de site remise lors de ladite visite signée par le représentant de la DPI et le candidat.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles (**une note explicative concernant le DUME est en annexe n°2 du présent Règlement de Consultation**).

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre, en plus de l'annexe à l'acte d'engagement :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats pour chaque lot est composée des documents suivants :

Acte d'engagement	Acte d'engagement
D.P.G.F.	Décomposition du Prix Global et Forfaitaire annexée à l'Acte d'Engagement
CCAP	Cahier des clauses administratives particulières et ses annexes
CCTP	Cahier des clauses techniques particulières et ses annexes
Mémoire technique	Mémoire technique
Cadre de réponse technique (CRT)	L'analyse technique sera effectuée sur la base du cadre de réponse technique renseigné par le candidat. Il est obligatoire de compléter le cadre de réponse technique.
Planning d'exécution	Planning d'exécution fourni par le candidat dans son offre

■ **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

Ecole polytechnique  
Direction des achats  
Route de Saclay  
Palaiseau  
91128 Palaiseau

Contact : Remise des plis sur le profil acheteur de l'acheteur public

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

**Les copies de sauvegarde peuvent être transmises par voie électronique avant la date de remise des offres indiquée en 1ère page du présent document à l'adresse suivante :**

[sda.procedure@polytechnique.fr](mailto:sda.procedure@polytechnique.fr)

**Seuls les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique peuvent être adressés par courrier avant la date de remise des offres indiquée en 1ère page du présent document :**

Ecole polytechnique  
  
Direction des Achats  
  
Route de Saclay  
  
91128 Palaiseau

**Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur (y compris les questions des candidats) se font de manière électronique via le profil d'acheteur de la plate-forme des achats de l'Etat à l'adresse suivante : [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr)**

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

Les propositions n'ont pas à être remises signées par les candidats. Le contrat sera signé par le seul attributaire de manière électronique.

Le candidat doit disposer d'un certificat valide et conforme aux exigences du règlement de l'Union européenne « eIDAS » du 23 juillet 2014 (n°910/2014/UE), délivré par l'un des organismes agréés par l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). A défaut de certificat, les candidats sont invités à se rapprocher d'un organisme agréé avant de procéder à la commande. Le délai de commande d'un certificat pouvant prendre entre 8 et 15 jours, il est fortement recommandé d'anticiper cette opération. Le certificat doit être détenu par une personne ayant la capacité d'engager le candidat dans le cadre de la présente consultation. Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique dans la commande publique, le candidat est informé qu'il peut utiliser l'outil de signature électronique de son choix, comme celui mis à disposition par le profil d'acheteur, et signer les documents au format XAdES, CAdES ou PAdES.

***Une note explicative concernant la signature électronique est jointe en annexe n°1 du présent Règlement de Consultation.***

#### ■ **Dépôt des attestations et certificats :**

Le profil acheteur PLACE met à disposition des entreprises un coffre-fort électronique afin de déposer les certificats et attestations suivantes :

- certificat de régularité fiscale ;
- certificat de régularité sociale ;
- certification QUALIBAT par lot (ou équivalent) :
  - Qualibat 7132 Isolation thermique par l'extérieur,
  - Qualibat 3512/3521 Fabrication et pose de menuiseries en aluminium,
  - Qualibat 3512 / 3513 Etanchéité de toitures en matériaux bitumineux,
  - Qualibat 5311 Installation de systèmes de ventilation,
  - Qualibat 523/5232 Installation de pompes à chaleur.
- carte professionnelle FNTP ;
- attestation CNETP ;
- attestation de cotisation retraite ProBTP.

En déposant ces documents directement dans ledit coffre, vous êtes déchargé de votre obligation de transmission à l'Ecole polytechnique lors de l'attribution du marché. Si ce n'est pas déjà disponible dans votre offre, il vous sera uniquement demandé la liste des travailleurs étrangers (ou à défaut, une attestation sur l'honneur indiquant que vous n'en employez pas) et l'extrait K-bis.

L'accès audit coffre n'est possible qu'une fois votre entreprise authentifiée sur la plateforme PLACE. Celui-ci est accessible sur la page d'accueil dans la rubrique espace documentaire - coffre-fort entreprise. Si vous optez pour ce dépôt, il est nécessaire de rendre accessible les documents déposés dans le coffre-fort.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer au guide utilisateur (lien : <https://www.marches-publics.gouv.fr/docs/guide-esr-2017/place/GuideUtilisateurEntreprise.zip>).

#### ■ **Régularisation des propositions :**

En cas de constatation que des pièces ou informations de candidature sont absentes ou incomplètes, l'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats concernés de compléter leur dossier de candidature.

L'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats ayant remis une offre irrégulière de régulariser leur proposition, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. Les justificatifs non substantiels manquants devront alors être fournis dans le délai fixé par l'acheteur à défaut de quoi l'offre du candidat sera définitivement rejetée. Cette régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les

caractéristiques substantielles des offres.

## 5. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION

### ■ Critères de jugement des offres :

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif
<b>1. Valeur technique (60 %)</b>	Valeur technique L'analyse technique sera effectuée sur la base du cadre de réponse technique renseigné par le candidat. Il est obligatoire de compléter le cadre de réponse technique.
<b>Sous critère n°1 : Organisation du candidat (20 %)</b>	Présenter l'organisation de l'équipe dédiée au chantier et les moyens mis en place pour la réalisation des travaux avec notamment une description de : - La structure de l'équipe chantier - organigrammes hiérarchiques et fonctionnels en faisant apparaître : 1. Le chargé d'affaires qui sera l'interlocuteur principal de la maîtrise d'ouvrage, du conducteur d'opération pour la Maîtrise d'Ouvrage et de la maîtrise d'œuvre tout au long du chantier ; 2. Le(s) chef(s) de chantier. - Les moyens matériels dont dispose l'entreprise.
<b>Sous critère n°2 : Méthodologie d'exécution, gestion et organisation de chantier en milieu occupé (25 %)</b>	- Méthodologie d'intervention reprenant les jalons propres au lot concerné en tenant en compte de toutes les contraintes (milieu occupé...) - Un planning détaillé des tâches permettant d'apprécier la cohérence de la méthodologie d'exécution faisant apparaître éventuellement les contraintes techniques (coupures d'eau, chauffage, électricité...) - Moyens et méthodologie mis en œuvre lors des opérations de travaux en milieu occupé pour minimiser les nuisances sur site (Poussière, bruits, cheminement, confinement, ...). Limitation des nuisances causées aux riverains.
<b>Sous critère n°3 : Moyens et méthodologie mis en œuvre pour minimiser l'impact environnemental de l'entreprise et des produits installés (15 %)</b>	- Moyens mis en œuvre pour réduire l'impact environnemental des produits (Gestion et collecte des déchets liés au chantier, produits à faible impact environnemental, ...). Limitation des pollutions de proximité. Implication dans une démarche qualité et contrôle qualité en précisant les dispositions spécifiques et particulières retenues pour ce chantier. Mesures et dispositions retenues pour minimiser les nuisances sonores et optimiser la gestion des flux des véhicules lourds entrant et sortant de l'emprise du chantier.
<b>2. Prix (40 %)</b>	Prix indiqués dans la D.P.G.F. (annexée à l'Acte d'Engagement)

*Modalités de calcul des notes :*

Les sous-critères sont notés :

- Pour le prix :  
40 x (montant de l'offre la moins chère / montant de l'offre notée).
- Pour la valeur technique : au moyen de la pondération de chacun des sous-critères

Les critères sont notés : Addition des notes obtenues pour chacun des sous-critères

La note totale est notée : Addition des notes des critères sur 100,00

**Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :**

Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat. L'offre est rejetée en l'absence de justifications suffisantes après demande adressée par l'acheteur.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation ou négociation par l'acheteur.

**Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :**

Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat malgré une éventuelle demande de négociation.
--------------------	--

■ **Offres anormalement basses :**

Conformément aux articles R2152-3 à R2152-5 du Code de la commande publique, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande de justification du prix ou des coûts proposés assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue dans l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée.

■ **Négociations :**

À l'issue de la première analyse technico-financière des offres des candidats dont les candidatures sont jugées recevables, l'École polytechnique se réserve le droit de négocier avec les trois candidats les mieux classés après cette analyse.

L'acheteur se réserve la possibilité d'engager des négociations dans les conditions suivantes :

- Les négociations pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières des offres, ou sur certaines dispositions du cahier des charges. Elles ne pourront pas porter sur l'objet du contrat ni les critères de sélection.
- Elles seront conduites dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de confidentialité des offres. Les échanges résultant de la négociation seront formalisés par écrit. A l'achèvement des négociations, les offres négociées feront l'objet d'un dernier classement.

Toutefois l'acheteur pourra attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation.

■ **Justificatifs à fournir par l'attributaire :**

Avant notification du contrat, l'attributaire doit fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Certificat AGEFIPH	Certificat délivré par l'association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH)
N° SIREN	Le numéro d'identification de l'entreprise (SIREN) délivré par l'INSEE
Certificat de régularité fiscale	Attestation délivrée par la DGFIP certifiant de la régularité de la situation de l'attributaire au regard de ses obligations fiscales
Certificat de régularité sociale	Attestation délivrée par l'URSSAF ou par d'autres organismes sociaux selon l'entreprise
IBAN/RIB	IBAN/RIB

## 6. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur <https://www.marches-publics.gouv.fr/>. La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

■ **Voies et délais de recours**

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;

- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr/> ou adressés par courrier à :

TA de Versailles  
56 avenue de Saint Cloud  
Versailles  
78011 Versailles  
Téléphone : 0139205400  
Courriel : [greffe.ta-versailles@juradm.fr](mailto:greffe.ta-versailles@juradm.fr)  
Site internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/>



**Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :**

[Code de la commande publique](#) et ses [annexes](#) (Legifrance)  
[Formulaires candidats \(DAJ\)](#)  
[Médiateur des entreprises](#)  
[CCAG Travaux du 30 mars 2021](#)